

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Berner Schulblatt**

Band (Jahr): **104 (1971)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Organ des Bernischen Lehrervereins
104. Jahrgang. Bern, 29. Januar 1971

Organe de la Société des enseignants bernois
104^e année. Berne, 29 janvier 1971

† Jakob Marti

Rasch tritt der Tod den Menschen an,
Es ist ihm keine Frist gegeben,
Es stürzt ihn mitten in der Bahn,
Es reisst ihn fort vom vollen Leben...
(Schiller, «Wilhelm Tell» IV, 3)

Am Neujahrsmorgen ist Jakob Marti, Lehrer in Aarwangen, mitten aus voller Lebensbahn einem Herzinfarkt erlegen, unerwartet für seine Gattin, seine Adoptivtochter und für einen ausgedehnten Verwandten-, Freundes- und Bekanntenkreis. Er hätte im August seinen 60. Geburtstag begehen können. Schon hatte er sich mit dem Gedanken vertraut gemacht, aus Gesundheitsrücksichten vorzeitig von seinem Lehramt zurückzutreten. Ein unerforschliches Schicksal hat es anders gewollt.

Als zweitjüngstes von 6 Geschwistern verlebte Jakob Marti seine Jugendjahre und erste Schulzeit in seinem Heimatdorf Aarwangen. Er besuchte daselbst die Primarschule und in Langenthal die Sekundarschule. Für den aufgeweckten Knaben, dessen Onkel unser unvergessener Seminardirektor Dr. phil. Johann Zürcher war, lag es nahe, den Lehrerberuf zu ergreifen.

Jakob Marti trat als Angehöriger der 92. Promotion ins Staatsseminar Bern-Hofwil ein, um es im Frühjahr 1931, das Patent als Primarlehrer in der Tasche, wieder zu verlassen. Seine erste definitive Anstellung fand der junge Lehrer in seiner Heimatgemeinde Aarwangen, woselbst er anfänglich auf der Mittelstufe unterrichtete, in den letzten Jahren seines Wirkens sodann die 8. Primarschulklasse betreute. Nach dem Rücktritt seines ihm im Tode vorangegangenen Kollegen Ernst Ruefli war es gegeben, ihn zusätzlich noch mit dem Hobelbankunterricht zu betrauen.

Der Verstorbene hat sich besondere Verdienste erworben um die körperliche Ertüchtigung unserer Schuljugend und als Mitbegründer und Förderer des hiesigen Männer- und Frauen-Turnvereins. Jakob Martis ausgesprochen praktischer Veranlagung entsprach auch sein nebenamtlich ausgeübter grosser Einsatz als Feuerwehrkommandant und kant. Feuerwehrinspektor. Zu seinem öffentlichen Wirken gehörte auch die Mitarbeit in mehreren Gemeindegemeinschaften. Während der Grenzbesetzung im Zweiten Weltkrieg leistete Jakob Marti Dienst als Feldweibel einer Landsturmkompanie.

Der Trauerfamilie entbieten wir Kolleginnen und Kollegen auf diesem Wege unser herzliches Beileid. Wir werden unserm geschätzten Kollegen Jakob Marti gerne ein ehrendes und treues Andenken bewahren.

E. Schönmann, Aarwangen

† Walter Grünig, Riggisberg

Nicht lange konnte sich alt Lehrer Walter Grünig seines Ruhestandes erfreuen, ist er doch unerwartet in seinem 67. Lebensjahr im Krankenhaus Riggisberg nach einem schweren Leiden gestorben.

Der Heimgegangene war der Sohn einfacher, fleissiger Bauersleute. Im nahegelegenen Burgwil wuchs Walter Grünig auf, besuchte die Dorfschule und trat nachher in die Sekundarschule Wattenwil ein, um hier das Rüstzeug zu holen für seine spätere Schulung. Mit Erfolg bestand er die Aufnahmeprüfung im Seminar Muristalden und erwarb sich das bernische Lehrerpapier. Er wurde an die Gesamtschule Zwieselberg gewählt und unterrichtete hier mit viel Hingabe während fünf Jahren. Dann aber zog es ihn wieder ins Seftigamt zurück. Man wählte ihn an die Primarschule Riggisberg, der Walter Grünig dann Treue hielt bis zu seiner Pensionierung. Hier verehelichte er sich mit Elisa Grünig aus Burgistein. Die Ehe wurde mit drei Kindern gesegnet. Alle drei, zwei Töchter und ein Sohn, wählten ebenfalls den Erzieherberuf und folgten damit dem Beispiel ihres Vaters. Neben der Schularbeit, die ihm zusagte und der er seine volle Kraft widmete, pflegte er in freien Stunden mit Geschick die Malkunst. Seine Begabung hiefür wurde bereits im Seminar entdeckt und gefördert. Im Laufe der Jahre sind recht viele ansprechende Gemälde entstanden. Verschiedene Reisen führten ihn in andere Länder, von wo er jedesmal innerlich bereichert zurückkehrte. Er brachte jedesmal treffliche Photos nach Hause, die ihm dazu dienten, den Unterricht anschaulich zu gestalten. Gerne erzählte er von seinen Erlebnissen und Begegnungen mit andern Menschen. Er liebte auch den Gesang und die Musik und diente der Kirchgemeinde Riggisberg während nahezu vier Jahrzehnten als zuverlässiger Organist. Schmerzlich war für ihn und seine Kinder der allzufrühe Tod der Gattin und Mutter. Vor wenigen Jahren schloss Walter Grünig einen neuen Ehebund mit Bertha Schmutz; leider sollte diese Gemeinschaft nur von kurzer Dauer sein. Zahlreiche ehemalige Schüler und die Dorfschaft, aber auch seine Kollegen werden Walter Grünig in ehrendem und dankbarem Gedenken behalten.

n.

Inhalt – Sommaire

† Jakob Marti	19
† Walter Grünig, Riggisberg	19
Sektion Interlaken	20
Dans les sections: Courtelary	20
Pensons-y!	21
Remarques du rédacteur	21
Vereinsanzeigen – Convocations	22

Sektion Interlaken

Wir kamen unter dem Vorsitz von Präsident Heinz Schläppi (Grindelwald) und im Beisein von Schulinspektor G. Beyeler zu einer gemütlichen Jahresschluss-Versammlung im Hotel Weisses Kreuz in Interlaken zusammen. Es wurden geehrt für 40 Jahre Schuldienst: Paul Flückiger, Sekundarlehrer in Unterseen; Ernst Buri, Lehrer in Schwanden bei Brienz; Frau Luise Bleuer, Lehrerin in Grindelwald; für 25 Jahre Schuldienst: Frl. Hulda Grossniklaus, Arbeitslehrerin in Beatenberg. Der Vorsitzende orientierte über Lohnfragen, man diskutierte über die Gesamtschule (wobei es nach ergänzenden Ausführungen von Kantonalvorstandsmitglied Rud. Rubi, Grindelwald, auch darum geht, sich nicht

überechnen zu lassen), und natürlich kam auch wieder das Thema «Schulkoordination und Schulbeginn» aufs Tapet, ohne dass jedoch neue Gesichtspunkte aufgeworfen wurden. Kollege Max Beldi fand ermunternde Worte zur Unterstützung des geplanten Lehrerfortbildungszentrums «Le Pâquier». «Haupttraktandum» der Versammlung war jedoch der Lichtbilder-Vortrag von Kollege Martin Wey, Grindelwald. Er nahm uns mit auf seine vom SLV organisierte Studienreise in die Türkei. Seine lebendigen Ausführungen wurden untermauert von selber aufgenommenen Tondokumenten, und so ergab sich zusammen mit den instruktiven Lichtbildern eine eindruckliche Geographiestunde, die dankbar applaudiert wurde.

Fritz Hug

L'Ecole bernoise

Dans les sections

Courtelay

Synode d'hiver

(Suite)

De l'administration

Si la section enregistre deux démissions, elle se réjouit d'accueillir dix nouveaux membres, dont deux venant d'autres sections. Le président félicite M^{me} Odette Bellib (Saint-Imier) et MM. René Monnat et Henri Widmer (Péry) pour leurs 40 ans d'enseignement, ainsi que M. Jean-Pierre Méroz (Saint-Imier) pour ses 25 ans d'activité. Et, selon une coutume dont je ne sache pas qu'elle ait son équivalent dans les autres sections, les premiers cités se voient offrir un cadeau, remis par le président au nom de l'ensemble des collègues.

Le président renonce à présenter un copieux rapport d'activité, puisque aussi bien les effets de cette dernière apparaissent à l'occasion de la plupart des points de l'ordre du jour. Il relève cependant que le cas de deux collègues en difficultés a pu être heureusement réglé, que le Comité a été régulièrement représenté à une série de séances SPJ et de la Commission des Treize, enfin que c'est M. Barraud lui-même qui prendra la succession de M. Marc Haegeli au sein de la Commission qui gère la Guilde de documentation SPR.

On passe ensuite aux comptes, établis et présentés pour la dernière fois par M. Claude Jeandupeux, qui est arrivé au terme de son mandat. Ces comptes, qui bouclent par une diminution de fortune de l'ordre de Fr. 83.50 sur un total de dépenses de Fr. 1036.-, sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée sur recommandation des vérificateurs, MM. Maurice Baumgartner et Otto Borruat. Un vérificateur suppléant est choisi en la personne de M. Pierre-Michel Farron, alors que le nouveau caissier sera M. Benjamin Kessi (tous deux de Tramelan).

Communications diverses

La parole est ensuite aux invités.

M. Albert Berberat se dit heureux de se retrouver parmi les collègues du district de Courtelay, mais cette fois

sans aucune mission officielle et à simple titre amical. Avec sa bonhomie et son humour habituels, il adresse à l'assemblée des vœux qui lui valent de chaleureux applaudissements.

Ancien membre de la section de Courtelay, M. Henri Reber, président SPJ, se déclare, lui aussi, très touché de l'invitation qu'il a reçue. Il rappelle brièvement l'existence et le rôle de la SPJ et insiste sur la nécessité de se tenir informés, par l'intermédiaire des délégués SPR notamment, de ce qui se passe sur le plan corporatif en Suisse romande.

M. Marcel Rychner, pour sa part, renseigne l'assemblée – sur les formes prises par la collaboration des enseignants sur le plan suisse (au sein de KOSLO et de FORMACO, en particulier), en faisant remarquer que ces changements en cours ne peuvent laisser personne indifférent puisqu'ils vont déterminer, dans une certaine mesure, les conditions futures du statut de nos jeunes collègues;

– sur la formation continue telle qu'elle s'organise officiellement dans le cadre du canton où, à côté de l'organisme créé par la SEB à l'usage des sections alémaniques et animé par M. Heinrich Riesen, deux commissions cantonales sont en voie de formation, l'une pour l'ancien canton et l'autre pour le Jura;

– sur les nouvelles dispositions concernant les traitements, dans lesquels toutes les allocations de renchérissement actuelles seront incluses dès le 1^{er} janvier 1971 et qui subiront simultanément une augmentation de 5 % en valeur réelle; des décisions analogues permettront d'adapter également les rentes des retraités.

De tout un peu

Le président passe encore en revue un certain nombre de questions administratives:

– Il faut désigner un suppléant à l'assemblée des délégués SEB; c'est M. Pierre Juillerat (Sonceboz) qui est élu.

– La SEB souhaite avoir, dans chaque localité ou chaque collège, un homme de liaison qui puisse transmettre informations et communications; le Comité de section s'est offert à servir d'intermédiaire entre le Secrétariat SEB et ces «responsables» locaux (qui pourraient également faire le lien avec le caissier de section).

– Jusqu'ici, on avait demandé aux *membres vétérans* une cotisation annuelle de Fr. 7.–. Il est décidé d'y renoncer à l'avenir.

– La section de Porrentruy a fait parvenir à toutes les autres sections du Jura le texte de la résolution qu'elle a votée concernant l'*abaissement de l'âge de la retraite*. M. Rychner ayant relevé que le Comité cantonal, la Commission SEB des traitements et assurances et la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB) étudient déjà la question, les collègues du district de Courtelary décident d'attendre les conclusions de ces trois instances.

– La SEB avait décidé, il y a un certain nombre d'années, de soutenir matériellement l'*école de Nyafarou*, qui se trouve dans une région montagneuse de Rhodésie. Depuis lors, seules quelques sections de l'ancien canton ont fourni régulièrement l'appui attendu; dans le Jura, il se fait si peu que rien. Et M. Barraud de lancer un appel à ses collègues, à leur bon cœur, – à leur imagination aussi, qui leur suggérera certainement des moyens originaux de récolter l'argent destiné à cette aide. Une aide plus que jamais nécessaire, constate M. Rychner, parce que l'école de Nyafarou connaît, de par la politique de ségrégation du gouvernement rhodésien, des difficultés nouvelles qui mettent en question son existence même...

– Les *deux nouvelles sociétés d'enseignants* dont il a déjà été question dans l'exposé de M. Rychner, soit KOSLO et FORMACO, ont élaboré des statuts qui ont été soumis à une assemblée extraordinaire des délégués SPR, le 7 novembre 1970. Les Jurassiens avaient étudié ces textes lors d'une rencontre préalable, à Moutier, à fin octobre; ce qui leur a permis d'en discuter en meilleure connaissance de cause et de présenter toute une série de propositions précises pour en améliorer les tournures rédactionnelles.

– Le Comité SPJ attend des sections qu'elles lui fournissent des propositions de *thème(s) pour le prochain congrès* de 1972. C'est là un sujet qui ne semble pas solliciter particulièrement l'imagination des collègues présents, car l'appel du président n'éveille aucun écho...

Divers

Le rédacteur soussigné – qui fut, lui aussi, pendant douze ans, membre de la section de Courtelary – saisit l'occasion de remercier le Comité pour les liens cordiaux qu'il ne cesse d'entretenir avec lui: il est le seul de tous les comités jurassiens à l'inviter régulièrement aux assemblées de section. Non que le rédacteur recherche ces invitations pour elles-mêmes (son travail est déjà assez absorbant sans qu'il coure d'une séance à l'autre!), mais parce que cela favorise un contact plus étroit et assure une information mutuelle plus directe. Ayant évoqué quelques-uns des problèmes que pose la *réalisation hebdomadaire des journaux corporatifs* – que les collègues, qui oublient trop que ces publications sont à leur service, critiquent généreusement mais utilisent fort mal! – le soussigné lance un appel pour que, au sein des sections, on se préoccupe davantage de faire connaître tout ce qui se passe, dans un cadre régional, parmi le corps enseignant: annonces et comptes rendus d'assemblées, rencontres de collègues, mises à la retraite, nécrologies, etc. Puis, le nouveau caissier ayant adjuré les collègues négligents de payer le plus vite possible leurs cotisations arriérées, le président peut convier chacun à partager non seulement un copieux repas, mais encore les plaisirs (conversations, plaisanteries, musique et danse) que ménage une amicale rencontre. Francis Bourquin

Pensons-y!

En ces temps de (peu de) neige...

Ski de fond

J'ai lu avec grand plaisir l'article de notre rédacteur F. B., dans le numéro 1 de la *Schweizerische Lehrerzeitung* 1971, au sujet du «ski de fond». Il est temps, en effet, de s'écarter des chemins battus, au sens propre comme au sens figuré. Le skieur a tout loisir de chercher et de trouver détente et santé dans un cadre fait de blancheur éclatante et de soleil: une vraie cure de jouvence! C'est ce que j'ai vécu, la première semaine de janvier, à travers les Franches-Montagnes, alors qu'aucun moyen de remontée mécanique ne fonctionnait dans la région.

Pas de problème d'équipement!

Un collègue pessimiste – il y en a encore, hélas! – me faisait remarquer que «ça devient coûteux...». Je lui ai démontré que la randonnée à ski n'est pas une course de fond avec skis spéciaux, pantalon golf, bas de laine rouge et bonnet norvégien. Mon équipement est le même pour la pratique de ski en «station mécanisée» que pour le tourisme. Il suffit de posséder une *fixation ad hoc*, adaptable aux deux pratiques différentes. Les modèles du genre ne manquent pas dans le commerce.

De la montée, du plat et ensuite une descente, voilà le charme de la randonnée, de l'évasion: *être son propre maître*.

Rappel

La *Feuille officielle scolaire* du 30 novembre 1970 prie les commissions et directions d'écoles d'aviser les inspecteurs lorsqu'un camp de ski est organisé. De nombreuses annonces nous sont déjà parvenues; nous attendons les suivantes.

Les directeurs ou directrices de camps qui désirent varier leur enseignement obtiendront gratuitement les deux feuilles mult copiées, *Exercices et jeux à ski*, s'ils m'en font la demande. Consultez également l'*Education physique*, organe de la SSMG, et *J + S*, de Macolin, qui vous proposent d'excellents «trucs».

N'oubliez pas de profiter des subventions EPGs pour vos garçons de 15 ans.

Vœux

Bon succès – bonne route – bonne neige – et pas de «pépins»!

Henri Girod, inspecteur de gymnastique

Remarques du rédacteur

Il est arrivé à répétitions ces derniers temps, que des collègues ont envoyé directement à l'imprimerie des textes destinés à l'*Ecole bernoise*. D'où la nécessité de rappeler les dispositions pratiques suivantes:

– seuls les *avis de convocation*¹⁾ peuvent être adressés directement à l'imprimerie Eicher, et cela jusqu'au vendredi matin à 7 heures pour parution dans le numéro de la semaine qui suit;

– tous les textes destinés à la *partie rédactionnelle* doivent, sans exception, parvenir au rédacteur, qui s'efforce de les publier le plus rapidement possible en fonction de la place disponible.

Ce n'est ni par autoritarisme ni par goût de tout contrôler que j'insiste sur ce mode de procéder, mais pour

des raisons administratives. Le rédacteur ne se contente pas de transmettre les articles reçus:

- il prépare pour chacun d'eux *une fiche détaillée* qui lui permet, à la fin de chaque trimestre, d'établir le décompte des honoraires de collaboration et, à la fin de l'année, une table des matières systématique;
- pour chaque numéro de *L'Ecole bernoise*, il doit se soucier de *la disposition* des textes, c'est-à-dire qu'il détermine non seulement l'ordre dans lequel ils se suivent mais aussi l'espace qu'ils occuperont ²⁾;
- enfin, le texte une fois publié, il envoie *un exemplaire justificatif* à son auteur ³⁾.

- 1) Entrent dans cette catégorie les convocations d'assemblées de sections, les rappels de cours de toute nature, les invitations à des rencontres de groupes ou à des répétitions, etc.
- 2) Cette dernière indication est nécessaire au rédacteur en chef pour décider du nombre de pages que devra compter chaque numéro.
- 3) Encore faut-il que ce dernier soit connu du rédacteur...

Frauen- und Töchterchor
sucht

Dirigenten (in)

Auskunft erteilt gerne

Frau M. Knörr
3297 Leuzigen
Telefon 065 93244

Unsere
Inserenten
bürgen
für
Qualität

Dans ces conditions, on comprendra qu'il faille absolument adresser les articles au rédacteur. Cela simplifie son travail, sans compliquer pour autant celui des «auteurs» qui ont des textes à faire paraître.

Je remercie par avance les collègues de prendre bonne note de ces remarques.
Francis Bourquin

Vereinsanzeigen – Convocations

Einsendungen für die Vereinsanzeigen in Nummer 7 müssen spätestens bis *Freitag, 5. Februar, 7 Uhr* (schriftlich) in der Buchdruckerei Eicher & Co., Postfach 1342, 3001 Bern, sein. Dieselbe Veranstaltung darf nur einmal angezeigt werden.

Nichtoffizieller Teil – Partie non officielle

Lehrerturnverein Burgdorf. Hauptversammlung: Montag, 22. Februar, 17.00, Restaurant Sommerhaus. Traktanden sind die statutarischen.

Lehrerturnverein Burgdorf. Montag, 1. Februar, Gsteighof, 17.30 Spiele auf der Unterstufe. Anschliessend Volleyball, Korbball.

Staatliche Pestalozzistiftung Olsberg

Wir eröffnen im Frühjahr 1971 in unserem Erziehungsheim eine neue Schulabteilung und suchen

1 Lehrer(in)

Zu unterrichten sind ca. 15 Schüler. Wünsche bei der Stufenzuteilung können noch berücksichtigt werden. Besoldung gemäss kantonalem Reglement plus Heimzulage.

Anmeldungen oder Anfragen sind bis 16. Februar 1971 zu richten an:

M. Plüss, Staatliche Pestalozzistiftung, 4305 Olsberg AG,
Telefon 061 87 85 95

Redaktion: Hans Adam, Olivenweg 8, 3018 Bern/Postfach, Telefon 031 56 03 17.

Alle den Textteil betreffenden Einsendungen, ob für die Schweizerische Lehrerzeitung oder das Berner Schulblatt bestimmt, an die Redaktion.

Bestellungen und Adressänderungen an das Sekretariat des BLV, Brunngasse 16, 3011 Bern, Telefon 031 22 34 16, Postcheck 30-107 Bern.

Redaktor der «Schulpraxis»: H.-R. Egli, Lehrer, 3074 Muri bei Bern, Breichtenstrasse 13, Telefon 031 52 16 14.

Insertionspreis: 50 Rp. die einspaltige Millimeterzeile.

Annoncenregie: Orell Füssli-Annoncen AG, 3001 Bern, Zeughausgasse 14, Telefon 031 22 21 91, und übrige Filialen.

Druck: Eicher & Co., Postfach 1342, 3001 Bern.

Rédaction pour la partie française: Francis Bourquin, 5, chemin des Vignes, 2500 Bienne, tél. 032 2 62 54.

Prière d'envoyer ce qui concerne la partie rédactionnelle (y compris les livres) au rédacteur.

Pour les changements d'adresses et les commandes, écrire au Secrétariat de la SEB, Brunngasse 16, 3011 Berne, téléphone 031 22 34 16, chèques postaux 30-107 Berne.

Annonces: prix pour la ligne d'un millimètre, une colonne 50 ct.

Régie des annonces: Orell Füssli-Annonces S. A., 3001 Berne, Zeughausgasse 14, téléphone 031 22 21 91, et autres succursales.

Impression: Eicher & Co., Case postale 1342, 3001 Berne.